



## La Communauté de Communes du Grand Langres

Recrute par voie statutaire ou à défaut par contrat

### Un.e directeur.rice périscolaire et extrascolaire

2 Postes à pourvoir le 24 août 2026

**Le.la directeur.trice périscolaire et extrascolaire est placé.e sous la responsabilité du coordinateur enfance-jeunesse de secteur. Il/elle a pour mission principale d'assurer la gestion, l'organisation et le développement des accueils périscolaires et extrascolaires, dans le cadre du projet éducatif et pédagogique du Pôle petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes. Il/elle veille à la qualité éducative des activités, à la sécurité et au bien-être des enfants, ainsi qu'au respect des réglementations en vigueur.**

#### **Missions :**

- Superviser et coordonner les activités des équipes périscolaires et extrascolaires
- Planifier, organiser et suivre les programmes d'animations et d'activités éducatives sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Mettre en œuvre et suivre le projet pédagogique
- Gérer le budget des structures et assurer la bonne utilisation des ressources
- Veiller au respect des normes de sécurité, d'hygiène et de réglementation de l'accueil des mineurs
- Assurer la communication avec les familles, les partenaires éducatifs et les institutions locales
- Former et accompagner les équipes d'animation

#### **Profil :**

- Être titulaire du BAFD ou stagiaire BAFD ou d'un BPJEPS
- Connaître la réglementation relative à l'accueil des mineurs et les normes de sécurité et d'hygiène
- Savoir planifier, organiser et coordonner des activités éducatives, ludiques et culturelles
- Posséder des compétences en gestion administrative, incluant le suivi de budget et la rédaction de bilans d'activités
- Faire preuve de sens des responsabilités, rigueur, autonomie et qualités relationnelles, pour travailler efficacement avec les enfants, les familles, les équipes et les partenaires
- Avoir des compétences en animation et encadrement d'enfants, ainsi qu'une expérience souhaitée dans la gestion d'activités périscolaires et extrascolaires
- Être force de proposition tout en respectant le projet éducatif et pédagogique de la Communauté de Communes

#### **Conditions de recrutement :**

- Structures fermées 3 semaines en août et 2 semaines pendant les vacances de Noël
- Poste à temps complet
- Cadre d'emplois des adjoints d'animation
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire mensuel, participation prévoyance et santé, CNAS et COS
- Affectation secteur Neuilly l'Évêque et Langres

Renseignements auprès du Service RH (03.25.87.77.87)  
ou du Pôle petite enfance, enfance, jeunesse (03.25.84.35.70)

**Adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 05 juillet 2026  
au service RH de la Communauté de Communes du Grand Langres (rh@langres.fr)**